

Protection Totale pour Meubles

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie: Accelerant Insurance Europe SA, une société enregistrée en Belgique (numéro d'entreprise 0758.632.842) dont le siège social est Bastion Tower, niveau 20, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles. Accelerant Insurance Europe SA est une compagnie d'assurance agréée par la Banque nationale de Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) (Réf. 3193).

Intermédiaire: Cover Genius Europe BV, une société enregistrée aux Pays-Bas sous le numéro de société 73237426, en sa qualité de licencié AFM, sous le numéro 12044927.

Produit: Protection Totale pour Meubles

Ce document ne contient pas l'intégralité des conditions générales de couverture, qui se trouvent dans les documents précontractuelles et contractuelles. Il est important que vous lisiez attentivement tous ces documents.

De quel type d'assurance s'agit-il?

Votre produit est couvert pour les dommages accidentels, y compris ceux causés par les intempéries, les liquides, le feu et une mauvaise manipulation. Nous couvrirons également les dommages au produit qui ne sont pas couverts par une garantie existante.



Qu'est-ce qui est assuré?

✓ Dommages accidentels

Votre produit est couvert pour les dommages accidentels, y compris ceux causés par les intempéries, les liquides, le feu et une mauvaise manipulation. Les réparations, les remplacements, la livraison, les interventions et l'installation sont tous couverts jusqu'à la limite de couverture.

✓ Garantie prolongée

Votre produit assuré est couvert en cas de défaillance de produit après l'expiration de la garantie de votre détaillant ou fabricant.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

- ✗ Pour les pertes ou dommages subis pendant le transport vers votre adresse désignée ou les frais engagés pour le retour des produits endommagés.
- ✗ Pour tout dommage préexistant, usure générale ou entretien insuffisant.
- ✗ Pour tout dommage où vous avez enfreint les directives du fabricant.
- ✗ Pour toute réparation non autorisée et/ou pas effectuée par notre équipe de réclamations.
- ✗ Si nous organisons la visite d'un prestataire de services pour effectuer une réparation et qu'il ne peut pas accéder à votre produit. Dans ce cas, vous serez responsable de tous les frais encourus.
- ✗ Si vous ne faites pas preuve de toutes les précautions nécessaires pour éviter d'exposer le produit à des dommages liés aux intempéries (sauf si le produit est fabriqué pour une utilisation prolongée à l'extérieur).
- ✗ Si votre produit est couvert par une autre couverture, y compris, mais sans s'y limiter, une garantie du fabricant, une substitution du fabricant, une garantie du distributeur ou une police relative à la maison/contenu de la maison.
- ✗ Pour tout dommage causé par les produits de nettoyage.
- ✗ Pour tout dommage causé par la lumière du soleil ou la moisissure.



Y a-t-il des exclusions à la couverture?

- ! Vous pouvez réclamer jusqu'à la limite de couverture pendant la période de couverture.
- ! Vous pouvez effectuer jusqu'à 3 réparations par période de 12 mois, sous réserve du plafond total des réclamations.
- ! Vous devez avoir plus de 18 ans pour souscrire à ce produit d'assurance.



Où suis-je couvert(e)?

Vous êtes couvert dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations?

Vous devez faire tout ce que vous pouvez pour prévenir et réduire tout dommage.

Afin que nous puissions traiter efficacement vos réclamations, les réclamations doivent nous être notifiées dès que possible, de préférence dans les 30 jours suivant l'événement

Vous devez nous contacter dès que possible avec tous les détails de tout ce qui peut entraîner une réclamation et nous donner toutes les informations et la documentation que nous demandons.

Vous ne devez pas fournir d'informations fausses ou trompeuses en réponse à une question posée lorsque vous souscrivez une couverture ou faites une réclamation.



Quand et comment effectuer les paiements?

En effectuant un paiement unique lors de l'achat de cette police via le site Web d'Amazon.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin?

Votre couverture commence à la date de début de la police indiquée sur votre certificat d'assurance et se poursuit pendant une période indiquée sur votre certificat d'assurance, ou

- la date à laquelle nous avons réparé votre produit pour la troisième fois au cours d'une période de 12 mois; ou
- la date à laquelle vous recevez un produit de remplacement ou un règlement suite à une réclamation pour dommage accidentel ou panne; ou
- la date à partir de laquelle vous nous informez que vous souhaitez résilier votre police.



Comment puis-je résilier le contrat?

Vous pouvez annuler votre police à tout moment.

Si vous annulez votre police dans les 45 jours suivant la date de livraison vous recevrez un remboursement complet.

Rendez-vous sur xcover.com/account pour annuler votre protection.